CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON INDOOR J16, J18, SÉNIOR, MASTER, ET PARA-AVIRON



SAMEDI 9 FÉVRIER 2019

STADE CHARLÉTY - PARIS

1. CALENDRIER

Vendredi 5 novembre 8h00Lundi 28 janvier 12h00

Ouverture des inscriptions sur l'Intranet Fédéral

Clôture des inscriptions

2. ÉPREUVES (ATTENTION! LES CATÉGORIES INDOOR CORRESPONDENT À L'ÂGE ATTEINT LE 9 FÉVRIER => CF. CODE INDOOR; ANNEXE 7.3)

preuves individuelles – 2000 m	Épreuves collectives – 1 000 m à 4
16 junior 16 ans (F-H) 18 junior 18 ans (F-H) 5 sénior 19 ans et plus (F-H, FPL-HPL)	SMR4 HV sénior - relais handi/valide à 4 dont 1 femme et 1 homme et au moins une personne classifiée PR1, PR2 ou PR3.
\$30-39 sénior 30 à 39 ans (F-H, FPL-HPL) \$40-49 sénior 40 à 49 ans (F-H, FPL-HPL) \$50-54 sénior 50 à 54 ans (F-H, FPL-HPL) \$55-59 sénior 55 à 59 ans (F-H, FPL-HPL)	Épreuves individuelles – 1 000 m S PR3 ID* sénior para-aviron ID (F-H)
660-64 sénior 60 à 64 ans (F-H, FPL-HPL) 665-69 sénior 70 ans et plus (F-H, FPL-HPL) 6-PR1 sénior para-aviron 1 (F-H) 6-PR2 sénior para-aviron 2 (F-H) 6-PR3 sénior para-aviron 3 (F-H)	Épreuves individuelles Sprint – 500 m J16 junior 16 ans (F-H) J18 junior 18 ans (F-H) S sénior 19 ans et plus (F-H, FPL-HPL) S30-39 sénior 30 à 39 ans (F-H, FPL-HPL) S40-49 sénior 40 à 49 ans (F-H, FPL-HPL) S50-59 sénior 50 à 59 ans (F-H, FPL-HPL)
Epreuves collectives – Relais 4x500 m SHR4 sénior - relais à 4 hommes SFR4 sénior - relais à 4 femmes SMR4 sénior - relais mixte à 4 dont 1 femme et 1 homme SMR4 PR3-ID* sénior - relais à 4 PR3-ID dont 1 femme et 1 homme	S60 sénior 60 ans et plus (F-H, FPL-HPL) S PR1 sénior para-aviron 1 (F-H) S PR2 sénior para-aviron 2 (F-H) S PR3 sénior para-aviron 3 (F-H) S PR3 ID* sénior para-aviron ID (F-H)

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Le championnat de France d'aviron indoor se déroule en conformité avec le code des compétitions d'aviron indoor (annexe 7.3 du règlement intérieur de la FFA).

Participation

Le championnat de France d'aviron indoor est ouvert aux rameurs français ou étrangers titulaires d'une licence FFA A, BF, I ou IE de la saison en cours.

Dans les épreuves collectives, les membres de l'équipe doivent être licenciés du même club. Une épreuve Relais Open sera ouverte aux équipes mixtes de clubs et aux licenciés individuels selon les mêmes règles que le Relais mixte SMR4 (au moins un homme et une femme).

Dans les épreuves para-aviron, un temps pronostique inférieur à 12 min 30 sec est requis pour s'inscrire aux épreuves. Au-delà de ce temps, la course sera interrompue lors des championnats. Les épreuves Sprint en S PR1, S PR2, S PR3 et S PR3 ID sont accessibles sans minima de temps.

Engagements

La possession d'une licence FFA est obligatoire pour s'engager : licence A, BF ou I prise dans un club **OU** licence indoor individuelle annuelle ou évènementielle prise par le pratiquant directement sur le site de la FFA (informations complémentaires sur www.aviron-indoor.fr).

Les inscriptions sont à effectuer sur l'intranet fédéral pour les clubs et sur l'espace licencié pour les individuels. La liste des engagés est accessible à tout moment sur le site www.aviron-indoor.fr.

Droits d'engagement : 12€ pour les épreuves individuelles de 500 m / 20€ pour les 1000 m et 2000 m / 40 € pour les épreuves collectives.

Modalités de paiement détaillées sur le site www.aviron-indoor.fr

Lieu

Stade Charléty - 99 Boulevard Kellermann, 75013 PARIS - RER B Cité Universitaire

Rameurs poids léger

 $Code\ des\ compétitions\ d'aviron\ indoor\ : femme\ 61,5\ kg\ maximum\ /\ homme\ 75\ kg\ maximum.$

Para-aviron

Se reporter au Code des compétitions d'aviron indoor dans l'annexe 7.3 du réglement intérieur de la FFA.

Une session de classification aura lieu sur place le vendredi 8 février 2019 avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Renseignements

Il n'y a pas de réunion de délégués.

À leur arrivée, les participants se présentent à l'accueil de la manifestation pour obtenir leur fiche individuelle de course et vérifier les informations.

Pour tout renseignement sur le championnat de France et les modalités d'inscription et de participation, consultez le site internet aviron-indoor.fr ou contactez la FFA par téléphone au 01 45 14 26 40 ou par mail à aviron-indoor@ffaviron.fr.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les plages horaires sont données à titre indicatif.

Samedi 9 février de 9h00 à 11h00 de 11h00 à 14h00 sénior, para-aviron, master (2/2)
 de 14h00 à 16h00 de 16h00 à 18h00 de 16h00 à 18h00

Les horaires précis des courses seront définis en fonction du nombre d'engagés. Ils seront disponibles le 1er février 2019 au plus tard sur aviron-indoor.fr

5. ENGAGEMENT HORS-DELAI

Toute demande d'inscription après la date de clôture (28 janvier) entraînera un surcoût de 12€ pour les épreuves sur 500 m, de 20 € pour les épreuves sur 1000 et 2000 m et de 40 € pour les épreuves par équipes. Tout engagement hors-délai ou modification d'engagement devra être effectué avant le jeudi 31 janvier à 12h.

6. CONTACT

Organisation des championnats de France Aviron Indoor: aviron-indoor@ffaviron.fr - 01 45 14 26 40